

Arrêté fédéral

allouant

au conseil fédéral des crédits supplémentaires
pour l'exercice 1895 (1^{re} série).

(Du 5 avril 1895.)

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE,

vu le message du conseil fédéral du 19 mars 1895,

arrête :

Les crédits supplémentaires suivants sont accordés pour l'exercice 1895.

Chapitre deuxième.

Administration générale.

D. Chancellerie fédérale.

	Fr.
3. Frais extraordinaires d'impression	4,600
A reporter	4,600

Chapitre troisième.**Départements.****B. Département de l'intérieur.****II. Section des travaux publics.****a. Inspectorat des travaux publics.****IV. Subventions aux cantons pour travaux publics.**

38. Endiguement et correction des torrents d'Eichbühl, de Rüti, Rosen et Rüfi dans la commune de Giswil	Fr.	Fr.
	25,000	
39. Endiguement du Trübbach, commune de Wartau, canton de St-Gall	40,000	
	<hr/>	65,000

b. Direction des travaux publics de la Confédération.**IV. Bâtiments.**

b. Travaux de reconstruction et d'agrandissement	29,825
c. Constructions nouvelles	251,704

V. Routes et travaux hydrauliques 2,000

283,529

348,529

D. Département militaire.**Nouveaux crédits.****II. Administration.****A. Personnel d'administration.**

3. Chef d'arme de l'infanterie. Fr.	
i. Aide de bureau	500
4. Chef d'arme du génie.	
m. Aide de bureau	3,000
	<hr/>
	3,500

A reporter 3,500 353,129

	Report	Fr.	Fr.
L. <i>Fortifications.</i>		3,500	353,129
a. St-Gothard		15,500	
	Total des nouveaux crédits	19,000	353,129

Report de restants de crédit.

II. Administration.

E. <i>Armement et équipement.</i>	Fr.		
III. Objets d'équipement .	95,000		
J. <i>Matériel de guerre.</i>			
2. Acquisitions nouvelles .	276,350		
5. Augmentation de la munition, etc.	489,700		
K. <i>Etablissements militaires et fortifications</i>	103,900		
Total des restants de crédit reportés		694,950	983,950

E. Département des finances et des douanes.

1. Section des finances.

II. Contrôle des finances.

d. Aides-réviseurs	2,400	
------------------------------	-------	--

VIII. Administration de la monnaie.

1. Frais d'administration.

a. Directeur	2,750	5,150
------------------------	-------	-------

F. Département de l'industrie et de l'agriculture.

III. Division des forêts, de la chasse et de la pêche.

V. Participation à l'exposition nationale de Genève	7,200	
		<u>1,349,429</u>

Ainsi arrêté par le conseil des états,
Berne, le 30 mars 1895.

Le président : DE TORRENTÉ.

Le secrétaire : SCHATZMANN.

Ainsi arrêté par le conseil national,
Berne, le 5 avril 1895.

Le président : BRENNER.

Le secrétaire : RINGIER.

Le conseil fédéral arrête :

L'arrêté fédéral ci-dessus sera inséré dans la feuille fédérale.
Berne, le 9 avril 1895.

Au nom du conseil fédéral suisse,

Le président de la Confédération :
Z E M P.

Le chancelier de la Confédération :
RINGIER.

**Arrêté fédéral allouant au conseil fédéral des crédits supplémentaires pour l'exercice 1895
(Ire série). (Du 5 avril 1895.)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1895
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	19
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.04.1895
Date	
Data	
Seite	792-795
Page	
Pagina	
Ref. No	10 071 956

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.